

LA LUMIÈRE

Volume 17, Numéro 3

Août 2011

*Programmation d'automne
à l'intérieur*

Sondage pour connaître les besoins en **loisir municipal** des **personnes présentant un handicap**.

L'APHRSO est heureuse de joindre à cette publication un sondage que nous réalisons actuellement dans le but de connaître les besoins de nos membres et leurs familles quant aux services de loisirs municipaux.

Depuis plusieurs années, l'APHRSO travaille de concert avec les municipalités de son territoire dans le but de favoriser l'accès aux personnes handicapées aux diverses programmations en loisir offertes dans chacune des villes.

Considérant que les municipalités font preuve d'une très grande ouverture face à l'intégration de leurs citoyens handicapés, nous trouvons important de les soutenir dans cette voix. C'est pourquoi, nous comptons sur votre collaboration pour nous aider à dresser un portrait fidèle de vos besoins en matière de loisir municipal. Ainsi, nous pourrions concentrer nos efforts afin que les services de loisir à offrir ou à développer soient à la hauteur de vos attentes et surtout, de vos intérêts.

Ce sondage n'est pas exclusivement réservé à nos membres donc, si vous connaissez d'autres personnes ou des familles qui pourraient être intéressées par ce sondage, nous vous invitons à leur transmettre l'information. Notez que le sondage est également disponible sur notre site internet.

Nous vous remercions une fois de plus de votre précieuse collaboration.

Organisme financé par



Centraide
du Grand Montréal

Agence de la santé
et des services sociaux
de la Montérégie

Québec

Dans ce numéro :

Des nouvelles de votre association	2-3
Nos publications	4
Détails relatifs aux inscriptions	5
Quilles	6
La gang des pas pressés	7
Jeudis 5 @ 7	8
Vendredis socioculturels	9
Samedi-jeunes	10
Hockey cosom	11



Nous sommes sur

facebook

Devenez fan!

L'APHRSO EN BREF

Retour sur notre Assemblée Générale Annuelle

L'APHRSO tient à remercier tous ceux et celles qui se sont déplacés pour assister à l'Assemblée générale annuelle. Outre les différents rapports qui ont été présentés aux participants, les membres présents ont également procédé à l'élection des gens qu'ils souhaitaient voir au Conseil d'administration pour les représenter. C'est donc avec un immense plaisir que nous vous les présentons:

Nos officiers

Madame Priscille Arel	(présidente)
Monsieur Gaétan Brosseau	(vice-président)
Madame Yvette Patenaude	(secrétaire)
Madame Gisèle Schinck	(trésorière)



Nos administrateurs

Madame Lise Gamache Robitaille
Monsieur Gilles Arseneault
Monsieur Olivier Lemieux

**MERCI À TOUS D'AVOIR ACCEPTÉS DE DONNER GÉNÉREUSEMENT
DE VOTRE TEMPS AU PROFIT DE L'APHRSO.**

Notez que le rapport d'activités qui a été présenté et approuvé par les membres lors de l'Assemblée générale annuelle est disponible pour consultation sur notre site internet au www.aphrso.org.

SUIVIS

DU SONDAGE ET DES RENCONTRES D'ÉCHANGES AVEC LES FAMILLES



- ◆ Pour faire suite aux rencontres d'échanges que nous avons tenu avec les familles à l'automne dernier, il avait été convenu que les parents souhaitaient **rencontrer les représentants des SRSOR** pour une présentation de l'offre de services et pour entendre les doléances des parents dont l'enfant fréquente cet établissement. À ce propos, **il n'a pas été possible de fixer une date de rencontre avant l'été et c'est pourquoi, l'APHRSO relancera les SRSOR dès le début de l'automne.**
- ◆ **Rencontre d'informations** pour les jeunes familles dont les enfants sont en attente de services ou de diagnostic. À ce propos, **une soirée d'informations a été organisée** en juin dernier par 3 de nos partenaires, soient le CLSC, SRSOR et l'organisme ARATED Montérégie. L'APHRSO a également collaboré à cette initiative en présentant sa mission et en offrant ses locaux pour la tenue de cette rencontre. Une quinzaine de parents étaient présents.
- ◆ Pour ce qui est du besoin **d'appartements supervisés** évoqué par certaines familles, **l'APHRSO rencontrera au début de l'automne les représentants des SRSOR et du CSSS Jardins-Roussillon** pour dresser le portrait des besoins identifiés sur notre territoire et voir les possibilités que nous pouvons mettre de l'avant pour répondre à ce type de besoins.

L'APHRSO ET SES MEMBRES



Comme vous le savez sans doute, l'APHRSO célèbre cette année son 31^{ème} anniversaire de fondation et nous en sommes très fiers. Fiers du travail accompli jusqu'à maintenant et fiers de l'évolution de l'organisme à travers les années. Nous devons entre autres cette réussite aux nombreux bénévoles et employés qui ont travaillé ensemble au fil des ans pour faire de l'APHRSO un organisme connu et reconnu dans son milieu.

Mais par-dessus tout, nous devons mettre au premier plan l'apport de nos membres qui ont cru et qui croient toujours à la pertinence de la mission d'un organisme comme le nôtre. Votre contribution a été et est encore aujourd'hui essentielle et c'est pourquoi, **nous trouvons toujours aussi important de vous mettre en avant plan** dans les actions que nous entreprenons au quotidien.

Dans les faits, nous sommes bien conscients de l'évolution graduelle de notre société quant à l'intégration et l'inclusion des personnes handicapées. Les nombreux échanges que nous avons eu avec vous jusqu'à aujourd'hui nous confirment cependant qu'il reste encore beaucoup de travail à faire en ce sens. Face à ce constat, nous croyons que **l'APHRSO peut encore mener de grandes batailles** pour faire reconnaître vos droits et vos besoins mais **pour y arriver, nous avons besoin de vous** pour nous alimenter dans ce qui vous touche au quotidien.

Pour faciliter cette transmission d'informations entre l'APHRSO et ses membres, nous vous rappelons que nous disposons de divers outils de communication que nous vous invitons d'ailleurs à utiliser:

- ◆ Notre site internet et notre journal interne pour vous transmettre le plus d'informations possibles sur des dossiers ou des sujets pouvant vous intéresser;
- ◆ Des adresses courriels pour que vous puissiez nous transmettre vos demandes et communiquer avec nous;
- ◆ Une page Facebook pour vous informer mais qui, nous l'espérons, deviendra aussi un lieu d'échanges intéressant au fil du temps.

De plus, **vous pouvez nous transmettre votre adresse courriel** si vous souhaitez que nous puissions communiquer avec vous de cette façon ou encore nous joindre par téléphone au besoin. De notre côté, nous continuerons à prévoir des rencontres d'échanges pour lesquelles vous serez invités à participer. L'APHRSO souhaite ainsi maintenir la proximité avec ses membres et par la diversité de nos outils de communication, nous souhaitons pouvoir poursuivre cet objectif pour de nombreuses années encore.

Entre temps, n'hésitez pas à nous visiter sur le web ou à nos bureaux. Au plaisir de vous retrouver prochainement et merci à tous d'être présents pour votre organisme!

EXPRIMEZ-VOUS!

Saviez-vous que **notre journal La Lumière** est également mis à la disposition de nos membres afin qu'ils puissent s'exprimer sur des sujets qui les préoccupent ?

Donc, si vous souhaitez nous faire parvenir un texte sur un sujet que vous trouvez intéressant ou encore si vous souhaitez nous faire réfléchir sur une réalité qui vous touche, nous vous invitons à nous faire parvenir le tout par courrier ou encore par courriel à: info@aphrso.org




Nous serons heureux de vous publier
**dans le journal de
VOTRE association.**



Nos dernières publications

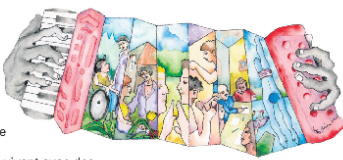
parues dans le journal






Semaine québécoise des personnes handicapées

du 1^{er} au 7 juin 2011



Les personnes handicapées : des citoyens à part entière

Saviez-vous que les villes de plus de 15 000 habitants doivent produire annuellement des plans d'action à l'égard des personnes handicapées? Sur le territoire couvert par l'APHRSO, 4 des 7 villes sont ciblées par cette réglementation soit : **Candiac, La Prairie, St-Constant et Ste-Catherine**. L'objectif est de permettre aux personnes vivant avec des limitations de pouvoir exercer leur citoyenneté au même titre que l'ensemble de la population. Concrètement, voici quelques exemples qui ont vu le jour pour améliorer et faciliter le quotidien des citoyens handicapés :

<p>Création des plans de mesure d'urgence pour assurer les personnes handicapées de leur résidence, et ce, de manière rapide et efficace.</p>	<p>Augmentation de la contribution financière des villes au transport collectif (adapté et régulier) afin de faciliter les déplacements des personnes handicapées.</p>
<p>Installation de 2 modules de jeux accessibles dans les parcs pour les enfants présentant des limitations physiques (La Prairie et St-Constant).</p>	<p> Une implication de plus en plus importante des villes face au respect des espaces de stationnement réservés aux personnes handicapées détentrices de vignettes.</p>
<p>Dans les 7 villes de notre territoire, plus d'une quarantaine d'enfants handicapés sont intégrés annuellement aux écoles municipales en période estivale.</p>	<p>Application du programme d'équité en matière d'emploi.</p>
<p>Les édifices publics et municipaux sont de plus en plus accessibles aux personnes présentant des limitations fonctionnelles.</p>	<p>Lors de la construction ou de la réfection de nouvelles rues, des bateaux pavés sont aménagés aux intersections où il y a des trottoirs.</p>

Voilà de belles initiatives qui ont été réalisées jusqu'à présent par vos municipalités. Pour poursuivre ce travail, toutes les villes ont besoin de la participation et de l'implication des personnes handicapées pour connaître les besoins et identifier les obstacles à leur pleine citoyenneté. L'APHRSO vous invite donc à vous impliquer et à vous faire connaître auprès de votre municipalité.

L'Association des Personnes Handicapées de la Rive-Sud Ouest (APHRSO)
 100, rue Ste-Marie, La Prairie (Québec) J5R 1E8
 Téléphone : 450.659.6519
 Site Internet : www.aphrso.org

Cette publication a été réalisée grâce à une contribution financière de l'Office des personnes handicapées du Québec.



Semaine québécoise des familles : du 9 au 15 mai 2011

Ces familles dont on ne parle que très rarement...

Puisque la famille est au cœur de cette semaine thématique, l'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest (APHRSO) souhaite mettre en lumière la réalité vécue par certaines familles qui doivent s'occuper, en permanence, d'un enfant qui présente un handicap. Bien qu'il existe plusieurs types de familles et différentes formes d'handicap, il n'en demeure pas moins qu'au quotidien, la réalité est souvent la même pour ces familles dont on entend parler assez rarement lorsque survient une situation inhabituelle.

Pourtant, ces familles méritent toute notre admiration car elles doivent souvent composer avec un nombre très élevé d'obstacles simplement pour avoir accès à une qualité de vie similaire aux autres familles de notre société.

De façon générale, les parents d'enfants handicapés ne sont pas totalement différents des autres puisque la grande majorité d'entre eux sont sur le marché de l'emploi, souhaitent fonder une famille et vivent généralement les mêmes difficultés à concilier leurs responsabilités de travailler et leur vie familiale. S'ajoute à cela d'autres difficultés supplémentaires causées par des besoins particuliers de leur enfant ce qui leur confère considérablement la charge qui pèse sur ces familles.

D'entraînés de jeu, nous savons tous que les places en milieu de garde sont insuffisantes pour répondre aux besoins des familles du Québec. Imaginons ce que peut représenter la recherche d'un milieu de garde quand l'enfant présente un handicap et que ses besoins peuvent être différents de ceux des autres enfants. Le même obstacle se fait sentir lorsque vient le temps pour l'enfant de faire son entrée dans le milieu scolaire. L'enfant peut rencontrer des difficultés tout au long de son parcours scolaire et malheureusement, l'aide dont il peut avoir besoin n'est pas toujours disponible ou suffisante pour le soutenir adéquatement. Le parent doit donc redoubler d'efforts pour compenser ces lacunes du système et doit parfois se tourner vers des ressources privées qui ne sont pas toujours existantes ou encore accessibles aux familles.

La période estivale... un casse-tête pour les familles!
 Mais quoi qu'il en soit, tous les enfants se retrouvent en relâche pendant la période estivale et pour de nombreuses familles, cette période représente tout un casse-tête. De façon générale, lorsque les parents travaillent et que l'enfant termine son année scolaire, nombreuses sont les familles à se tourner vers les camps de jour municipaux ou d'autres ressources pour y inscrire leur enfant.

Qu'en arrive-t-il lorsque l'enfant présente un handicap?
 Quand l'enfant présente un handicap, certains parents peuvent inscrire leur enfant afin qu'il soit intégré soit aux services de loisir municipaux, à l'intérieur d'activités offertes par le milieu communautaire ou encore dans des camps spécialisés souvent coûteux et loin du domicile familial. Il faut cependant comprendre que ces ressources ne peuvent accueillir l'ensemble des enfants handicapés et par conséquent, certaines familles n'ont accès à aucun service pendant la période estivale. C'est le cas notamment pour les enfants qui présentent des limitations plus sévères ou encore lorsque l'enfant nécessite un encadrement plus particulier. Les ressources sont quasi-inexistantes, particulièrement sur notre territoire, ce qui a pour effet que les familles doivent se tourner vers leur entourage ou encore quitter temporairement leur emploi pour s'occuper de leur enfant. Quand au réseau social de ces enfants, il est souvent inexistant à l'extérieur du noyau familial. Les parents n'ont donc jamais ou très rarement de temps pour vaquer à leur occupation, se ressourcer ou prendre du temps pour eux...

L'âge adulte...
 De façon générale, quand l'enfant devient adulte, la responsabilité parentale diminue avec le temps car l'enfant a ou développe son autonomie et vole maintenant de ses propres ailes. Quand l'enfant devenu adulte présente un handicap, cet enjeu s'applique rarement. Les besoins ont certes changé mais le niveau de responsabilité qui incombe aux parents qui vieillissent eux aussi, ne s'est guère atténué.

Le jeune adulte ou adulte a d'autres types de besoin (travail, socialisation, supervision, occupationnel, milieu de vie, etc.) et encore là, les ressources offertes par les instances publiques, privées ou communautaires ne peuvent répondre à l'ensemble des besoins identifiés par la personne ou sa famille et dans certains cas, le ressourceur souhaite en tout simplement investir. Par conséquent, la famille doit poursuivre son investissement personnel auprès de l'enfant devenu adulte et orienter ses choix de vie en fonction de cette réalité. Au fil des ans, cet investissement des familles connaît certes son lot de succès puisque l'enfant fait souvent des gains importants pour son cheminement personnel. Cependant, avons-nous besoin de préciser à quel point l'implication demandée aux familles peut s'avérer exigeante au quotidien? A cet effet, notons qu'il n'est pas rare de voir des familles scolarisées ou encore de les retrouver en état d'épuisement important. Malheureusement, il en est souvent ainsi jusqu'à ce que les parents ne soient plus en mesure de s'occuper de leur enfant, et ce, pour diverses raisons.


Peurquoi est-ce ainsi?
 La réponse peut sembler simpliste mais elle se résume essentiellement à un manque de ressources financières pour que le réseau puisse répondre adéquatement à tous ces besoins que peuvent avoir ces familles. Resultat : ce sont ces dernières qui doivent abaisser et pallier au quotidien et tout cela, parce que les choix politiques et administratifs qui sont faits par nos décideurs ne favorisent pas toujours le soutien et le mieux-être de ces familles encore trop souvent oubliées par notre système. Un meilleur soutien à ces familles permettrait d'éviter les coûts additionnels qui entraînent une prise en charge complète par l'état des enfants dont les familles épuisées ne peuvent plus occuper.

L'APHRSO a donc voulu mettre en lumière le travail inépuçable et le grand dévouement de ces familles non pas pour inaugurer un vent de prière ou de désolation mais plutôt pour que collectivement, nous soyons plus sensibles à cette réalité qui les touchent et pour qu'une société comme la nôtre puisse aussi tenir compte de ces familles lorsque vient le temps de prendre des décisions pour le mieux-être de notre collectivité.

Car après tout... c'est aussi ce la famille!
 L'Association des personnes handicapées de la Rive-Sud-Ouest (APHRSO) est un organisme communautaire autonome dont la mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des personnes handicapées de son territoire qui est composé des villes de Candiac, Delson, La Prairie, St-Constant, Ste-Catherine et des municipalités de St-Mathieu et St-Prisque.



APHRSO
 100, rue Ste-Marie, La Prairie J5R 1E8
 450.659.6519
www.aphrso.org




Mettez-le tout de suite à votre agenda!

Vendredi, 16 décembre 2011

aura lieu notre Grande fête annuelle

où nos membres et leurs familles sont invités à venir célébrer en compagnie du personnel et des bénévoles de l'APHRSO.



Tous les détails entourant ce grand rassemblement seront diffusés dans notre prochain journal prévu en novembre.

C'est le temps des inscriptions

Vous retrouverez à l'intérieur de la présente parution la programmation que nous proposons à nos membres pour la prochaine session.



Avant de procéder à l'inscription, nous vous invitons à prendre connaissance des objectifs que nous visons à l'intérieur de chacune de nos activités et de vérifier le type de clientèle à qui s'adresse chacune d'elles. Notez que l'ensemble de notre programmation vise d'abord et avant tout à permettre à nos participants d'avoir accès à un lieu d'échanges et de rencontres favorisant le développement et /ou le maintien d'un réseau social. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Voici comment faire pour s'inscrire:

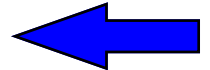
Les inscriptions doivent être faites uniquement par téléphone ou en personne auprès de madame Mylène Pérusse, adjointe à la direction au 450-659-6519.



Les inscriptions sont acceptées du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30.

Dates d'inscription: Du 22 au 26 août 2011 inclusivement

(Notez que les places sont limitées et que la priorité est accordée à nos membres résidents sur notre territoire).



Important:

Compte tenu que nous devons assurer la sécurité et le bien-être de la clientèle fréquentant nos activités et que nous devons le faire en tenant compte des ressources dont nous disposons, l'APHRSO se réserve le droit de limiter ou de refuser des inscriptions dans chacune de ses activités. Notez également qu'un minimum d'inscriptions est requis pour la tenue de nos activités.

Paiement:

Les paiements doivent être effectués avant le début des activités. Cependant, il vous est possible de prendre des ententes avec nous quant au mode de paiement qui vous convient.

Membres de TARSO

N'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de réserver votre transport au: 450-444-2555



Bureaux fermés

Veillez prendre note que les bureaux de l'APHRSO seront fermés le 5 septembre et le 10 octobre 2011.

Bons congés à tous !

Programmation d'automne

Quilles

Tous les mardis



Date: Du 13 septembre au 13 décembre 2011 inclusivement
Heure: De 19 h 00 à 21 h 30
Lieu: Salon de Quilles Le Riverain (6280 Boul. St-Laurent, Ste-Catherine)
Coût: 10,00\$ par participation (incluant la location de souliers)
N'oubliez pas votre argent de poche

Cette activité, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre aux gens fréquentant le Salon de quilles de côtoyer nos membres et ainsi faciliter leur intégration sociale;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation;
- ◆ Permettre aux participants de faire partie d'une équipe dont les joueurs ont des capacités similaires.

Pour faciliter l'atteinte de ces objectifs, nous tenterons de regrouper en équipe les joueurs ayant des capacités similaires. De cette façon, chacun pourra participer à son rythme et l'encadrement du groupe sera adapté en fonction des besoins identifiés.

Clientèle visée:

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante



Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène ou nécessiter un support minimal.

Programmation d'automne

La Gang des pas pressés

Tous les mercredis



Date: Du 7 septembre au 14 décembre 2011 inclusivement
Heure: De 10 h 30 à 15 h 30
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 15,00 \$ pour la session ou 2,00 \$ par participation

Groupe de rencontres et d'échanges pour nos membres adultes ayant un handicap physique sans déficience intellectuelle associée. Notez que cette activité se déroule de manière autonome et qu'en ce sens, les sujets de discussions, les activités et le menu du dîner sont déterminés par les participants présents.

Cette activité a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux membres de pratiquer une activité de socialisation;
- ◆ Permettre aux membres de développer un réseau social à l'intérieur et à l'extérieur de nos activités;
- ◆ Favoriser les échanges sur des sujets qui les préoccupent.

Clientèle visée:

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience physique **sans** déficience intellectuelle associée
- ◆ Avoir un intérêt pour les échanges de groupe

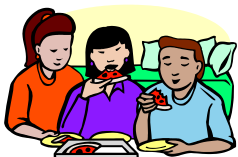
Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.



Programmation d'automne

Jeudis 5 @ 7

Tous les jeudis soirs



Date: Du 8 septembre au 15 décembre 2011 inclusivement
Heure: De 17 h 00 à 19 h 30
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 10,00\$ par participation (repas, breuvage et dessert inclus)

Cette activité, sous la supervision de notre personnel étudiant, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de se retrouver entre amis autour d'un repas afin d'échanger sur les sujets qui les intéressent;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à une activité de type 5 @ 7 similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et /ou maintenir un réseau social.

Clientèle visée:

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir la capacité de participer activement lors des discussions de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Notez que les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation.

Notez que:

- ◆ Les choix de menu ont été établis à l'avance pour assurer une variété et tenir compte des propositions soumises par les participants
- ◆ Bien qu'il s'agisse d'une activité similaire à celle vécue par des personnes n'ayant aucune limitation, aucune boisson alcoolisée n'est permise
- ◆ Les participants sont regroupés selon leurs capacités et leurs intérêts et ce, dans le but de faciliter les échanges.

Programmation d'automne

Vendredis socioculturels

Tous les vendredis soirs



Date: Du 9 septembre au 9 décembre 2011 inclusivement
Heure: De 19 h 00 à 22 h 00
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 55,00 \$ pour la session ou 5,00\$ par participation

Cette activité, sous la responsabilité de notre personnel étudiant, a pour objectifs de:

- ◆ Favoriser l'intégration et la participation sociale de nos membres adultes en leur permettant d'avoir accès à des activités de groupe similaires à celles vécues par les personnes n'ayant aucune limitation;
- ◆ Permettre aux participants de développer et/ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants de faire des choix quant aux activités auxquelles ils souhaitent participer.

Notez que tout au long de la soirée, les participants ont la possibilité de choisir les activités de groupe qui leur conviennent car nos locaux sont aménagés de façon à leur offrir une variété d'activités pouvant servir de contexte de socialisation :

- ◆ **Zone «Relax»**
pour ceux et celles qui souhaitent simplement relaxer, discuter ou visionner la télé en petit groupe
- ◆ **Zone «Console de jeux»**
pour nos adeptes de jeux vidéo qui souhaitent relever des défis entre amis
- ◆ **Zones «Jeux de société»**
pour jouer entre amis à différents jeux de société
- ◆ **Zone «Libre»**
pour échanger ou pour faire une activité qui tient compte d'un intérêt commun
- ◆ **Zone «Billard»**
pour les amateurs ou pour ceux et celles qui veulent s'initier à cette activité
- ◆ **Zone «Ordinateur»**
pour apprendre, chercher ou découvrir sur le web
- ◆ **Zone «Salles de jeux»**
pour les amateurs de poches, de hockey ou de soccer sur table

Clientèle visée:

- ◆ **Être âgé de 18 ans et plus**
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer une activité de groupe
- ◆ Avoir un intérêt à développer un réseau social
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation ou nécessiter un support minimal.

Programmation d'automne

Samedi-jeunes

1 samedi sur 2



Date: Du 17 septembre au 10 décembre 2011 inclusivement
Heure: De 9 h 00 à 16 h 00
Lieu: 100, rue Ste-Marie, La Prairie
Coût: 60,00\$ pour la session ou 10,00 \$ par participation

Cette activité, sous la supervision de notre personnel étudiant, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre aux jeunes de participer à des activités de groupe;
- ◆ Permettre aux jeunes d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur participation et leur socialisation;
- ◆ Permettre aux jeunes de maintenir et/ou développer un réseau social.

Clientèle visée:

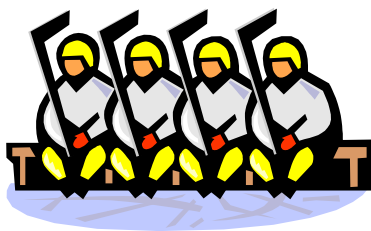
- ◆ Être âgé entre 5 et 17 ans
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) avec ou sans handicap physique associé
- ◆ Fréquenter le milieu scolaire
- ◆ Avoir un intérêt à participer aux activités de groupe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène et leur alimentation ou nécessiter un support minimal.

Programmation d'automne

Hockey cosom

Tous les mercredis



Date: Du 28 septembre au 30 novembre 2011 inclusivement
Heure: De 18 h 00 à 19 h 00
Lieu: École des Timoniers (3805 des Marins, Ste-Catherine)
Coût: 35,00\$ pour la session

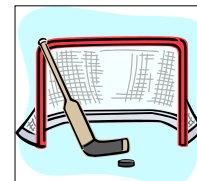
Cette activité, sous la supervision d'un entraîneur-bénévole, a pour objectifs de :

- ◆ Permettre à nos membres de pratiquer une activité sportive au même endroit que l'ensemble de la population;
- ◆ Développer un esprit d'équipe et contribuer au maintien des habiletés sociales de nos membres;
- ◆ Permettre à nos membres de développer et /ou maintenir un réseau social;
- ◆ Permettre aux participants d'avoir accès à un encadrement de groupe visant à faciliter leur intégration et leur participation.

Clientèle visée:

- ◆ Être âgé de 18 ans et plus
- ◆ Présenter une déficience intellectuelle (légère à modérée) sans handicap physique associé
- ◆ Avoir un intérêt à pratiquer un sport d'équipe
- ◆ Ne pas nécessiter d'encadrement et de supervision constante

Notez que tous les participants doivent être autonomes pour leur hygiène.





**ASSOCIATION DES PERSONNES HANDICAPÉES
DE LA RIVE-SUD OUEST**

**100 RUE STE-MARIE
LA PRAIRIE (QUÉBEC) J5R 1E8**



Téléphone : 450-659-6519



Télécopie : 450-659-6510



Messagerie : info@aphrso.org

**Retrouvez-nous
sur le web:
www.aphrso.org**



Plus aucune raison de manquer un tirage!

Lotomatique est un service d'abonnement qui vous permet de participer aux loteries de votre choix sans avoir à acheter vos billets chaque semaine. Ces billets sont émis et vérifiés directement par Loto-Québec. Tout comme dans les différents points de vente de Loto-Québec, il est possible de jouer ses propres numéros ou d'opter pour des mises-éclair (numéros générés par ordinateur).

Votre participation à Lotomatique vous permet de contribuer au financement d'organismes sans but lucratif et ce, sans qu'il ne vous en coûte un sou de plus. Depuis 1978, Loto-Québec confie la vente de Lotomatique à des organismes communautaires et à des œuvres de bienfaisance.

En bref

- ◆ Type d'abonnement : individuel ou en groupe (10 membres maximum)
- ◆ Offert aux résidents du Québec seulement et aux personnes âgées de 18 ans et plus
- ◆ Produits disponibles : Lotto Max, Lotto 6/49, Québec 49, Extra et Double Jeu 49
- ◆ Durée de l'abonnement : 26 ou 52 semaines
- ◆ Paiement des lots : les chèques de paiement (10 \$ et plus) sont automatiquement envoyés aux gagnants par la poste
- ◆ Achat minimum de 20 \$ par membre pour un groupe
- ◆ Possibilité de paiement différé
- ◆ Aidez un organisme sans but lucratif accrédité!

Les avantages du service Lotomatique

- ◆ Impossible d'oublier d'acheter ses billets.
- ◆ Impossible d'égarer ses billets.
- ◆ Loto-Québec vérifie les numéros des abonnés et se charge de la gestion des abonnements.
- ◆ Si l'abonné gagne, il reçoit automatiquement son chèque par la poste.

L'abonné est invité à choisir l'organisme sans but lucratif (OSBL) à qui la commission sera versée, à partir de la liste des organismes accrédités.

Pour vous inscrire ou renouveler votre abonnement: 1-866-628-4783

www.loto-quebec.com/loteries/nav/fr/conseils-et-services/lotomatique/accueil

**SI VOUS SOUHAITEZ CONTRIBUER
AU FINANCEMENT DE L'APHRSO, MENTIONNEZ LE NUMÉRO D'ACCREDITATION SUIVANT: [609 931 0000](tel:609310000).**

[AU NOM DE L'APHRSO, MERCI!](#)